



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. LXI.

PARALLÈLE DE LA PETITE VÉROLE NATURELLE
Avec l'Artificielle ou inoculée. Avec un Traité intermédiaire de la petite vérole fausse, volente ou adultérine ; par M. DE BAUX, Médecin Aggrégé au Collège de Médecine de Marseille. A Avignon, 1761. brochure in-12. de 127 pages.

TO T ouvrage sur l'inoculation devient intéressant dans la circonstance présente , mais il l'est d'une façon toute particulière , quand des faits & des observations en font la base , & tel est celui dont nous allons rendre compte. Il est dédié à M. le Duc de Villars , Protecteur de l'Académie des Belles-Lettres & des Arts de Marseille. Ce tribut de reconnaissance étoit dû à ce Seigneur généreux qui vient d'établir dans la Capitale de son Gouvernement , (Marseille) un Hôpital dans lequel sont admis , préparés & inoculés tous ceux qui s'y présentent.

L'Epître Dédicatoire dans laquelle sont exprimés les sentimens qu'excite dans toute la Province & chez tous les Citoyens amis de l'humanité , l'établissement de M. le Duc de Villars , est suivie d'un Discours Préliminaire de quatorze Septembre.

pages. L'Auteur , après avoir proposé en peu de mots ses idées sur l'origine de la petite vérole , sur l'époque de son apparition en Europe , idées qui ne sont ni appuyées , ni nouvelles , s'étend sur l'opinion aujourd'hui assez reçue , que nous apportons tous en naissant le germe de la petite vérole ; que ce germe est plus ou moins de tems à se développer , suivant les causes secondes , ou prédisponentes qui peuvent hâter & favoriser son développement. M. de Baux ne donne rien qui n'ait été dit , & dont nous n'ayons déjà fait mention dans nos Journaux. Il le sent bien , mais les vérités qu'il expose sont trop intéressantes , elles ont même encore trop de contradicteurs , pour qu'on ne lui ait pas toujours une obligation réelle de les remettre sous les yeux.

La seconde Partie du Discours Préliminaire est employée à exa-

Kk k k .

miner si l'on a plusieurs fois la petite vérole. M. de Baux est pour la négative, ou pour nous servir de ses termes, qui sont souvent un peu hazardés, il est pour l'*unicité* de la petite vérole. On ne peut cependant, ni raisonnablement, ni honnêtement disconvenir que quelques personnes n'ayent eu deux fois la petite vérole, & que la petite vérole artificielle n'étant pas plus puissante que la petite vérole nouvelle, elle pourra être suivie de même d'une seconde petite vérole; mais les exemples qu'on cite du retour de la petite vérole, manquent pour la plupart d'authenticité, & ceux qui ont été donnés par des Auteurs respectables, à la bonne foi & aux lumières desquelles nous déférons volontiers, sont en si petit nombre qu'on peut assurer qu'ils ne nuisent en rien à la cause de l'inoculation.

Le titre de cette brochure annonce un parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle; ce n'est pas tout-à-fait ce qu'exécute M. de Baux. Son ouvrage a quatre Chapitres, l'un est une Histoire de la petite vérole naturelle; l'autre est la description de la petite vérole artificielle; le troisième est le récit des inoculations qu'a fait M. de Baux; enfin le quatrième est un petit Traité de la petite vérole, connue sous le nom de petite vérole volante ou Vérolette.

Le tableau de la petite vérole naturelle est le même que celui qu'on admire dans Sydenham,

même diagnostic, même æthiologie, même traitement, même explication & exposition des symptômes; enfin même manière d'y remédier. M. de Baux n'auroit-il pas rendu cette partie de son ouvrage plus intéressante & plus complète? N'auroit-il pas évité le reproche qu'on peut lui faire de ne nous avoir donné qu'une Traduction imparfaite de l'Auteur Anglois, s'il avoit fait usage des observations de Freind, de Sylva, d'Huxham sur les espèces variées de petite vérole; ces variétés emportant l'indispensable variété du traitement, que l'Auteur par un attachement bien louable, mais peut-être trop grand à la doctrine de Sydenham, prétend borner à la méthode antiphlogistique? M. Morisot, Médecin de la Faculté de Paris, à qui nous avons tout récemment l'obligation d'avoir mis en état de paroître avec éclat pour l'Auteur & avec avantage pour la Médecine, le travail & les observations de M. Puzos sur les Accouchemens, a traité le même sujet que M. de Baux, il l'a envisagé de même dans son excellente Thèse en faveur de l'inoculation, soutenue dans les Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris au mois d'Octobre de l'année 1755; mais son tableau de la petite vérole naturelle, qui précéde celui de la petite vérole artificielle, est plus fini & plus instructif; ce Médecin, sans négliger en rien les graces & l'élegance du style, a trouvé le secret de renfermer dans une feuille

& demié d'impression, ce qui a été donné de mieux, & dans différens tems sur la petite vérole naturelle & sur la petite vérole artificielle. (1)

Le second Chapitre de M. de Baux est consacré à l'Histoire de la petite vérole artificielle, aux détails de l'inoculation, à la préparation des sujets, à l'exposition de ses avantages sur la petite vérole naturelle. Notre Auteur n'a pu guères que répéter ce qui a été dit par MM. de la Condamine, Butini, Tissot, Kirpatrik, Morisot, &c.

Dans le troisième morceau, M. de Baux rend compte des inoculations faites à Aix, sous ses yeux & sous sa direction & avec le plus grand succès. Le nombre des inoculés est de dix-sept; de ces dix-sept, deux n'eurent pas la petite vérole, & ne ressentirent pas même la plus légère impression de l'introduction du pus variolique dans la masse de leur sang. M. de Baux est déterminé à les inoculer derechef. Un autre, c'est une Dame de 21 ans, le sixième jour de l'insertion éprouva des frissons, des maux de tête & de reins avec un léger vomissement; l'Observateur assure & prétend que tout cela s'est passé sans fièvre. Le huitième il parut une éruption de petites taches rouges, marquées d'un point blanc dans le milieu, pareille éruption se répéta quatre ou cinq fois jus-

qu'au dix-huitième, & chaque éruption pâlissoit & séchoit en trois jours.

Il étoit question de décider sur le caractère de cette éruption, & si le malade pouvoit se croire par la suite à l'abri de la petite vérole naturelle. L'Auteur s'adressa à MM. Tronchin & Tissot, fameux inoculateurs, & à M. Pomm qui vient de donner une Dissertation sur les affections vaporeuses, dont nous rendrons compte incessamment. Tous trois furent d'avis d'inoculer une seconde fois pour mettre la Dame en sûreté. On ne sait point par leurs réponses, comme ils regardent cette éruption. Elle a été précédée, si l'on en excepte la fièvre, de tous les symptômes caractéristiques & avant-coureurs de la petite vérole, tels que les maux de tête, de reins, le vomissement. Il y a des petites véroles dans lesquelles il ne se fait aucune éruption. Boerrhave en fait mention, & il appelle cette espèce de petite vérole, *morbus variolicus sine variolis*. Nous avons une Thèse de M. du Bourg, Médecin de la Faculté de Paris, dont la conclusion est, *ergo non nunquam absque eruptione variolarum morbus*. En 1730, la Communauté des Dames de S. Cyr, près Versailles, fut affligée d'une fâcheuse petite vérole; deux cens cinquante personnes en furent attaquées, il y en eut quelques-unes chez qui il ne se fit aucune éruption, mais qui éprouverent d'ailleurs tous les symptômes de cette maladie,

(1) Cette Thèse a pour titre, *an Parisis variolarum inoculatio*, Elle conclut pour l'affirmative,

M. Kirpatrick rapporte qu'une femme de condition ayant été inoculée, eut mal à la tête avec un peu de fièvre au tems accoutumé ; mais sans une seule pustule. Cependant M. Wall inocula avec le pus de ses incisions un enfant de sept ans, qui eut en conséquence une éruption de petite vérole discrète, mais très-abondante.

La Dame de M. de Baux n'est-elle pas dans le cas de la femme de condition, dont parle M. Kirpatrick, & dans celui des Demoiselles de S. Cyr ? Il est vrai qu'elle n'eut pas de fièvre ; mais il est des petites véroles discrètes, dont l'éruption se fait presque sans fièvre : & où la fièvre qui la précéde dure si peu de tems, que le Médecin, à moins qu'il ne quitte pas d'un instant le malade, ne l'apercevra pas ; nous serions donc portés à croire que la Daine est à l'abri de la petite vérole, qu'une seconde inoculation est inutile, si elle n'eût été décidée par des Médecins Juges compétens par les lumières qu'ils ont acquises sur cette matière. Nous prions M. de Baux de nous instruire de ce qui suivra l'inoculation qu'il projette de répéter.

La petite vérole volante, dit M. de Baux dans son Traité qu'il regarde comme neuf, est une maladie qui ne régne jamais seule, qui s'annonce par des signes & par une éruption à peu près semblable à la petite vérole, & qui n'a jamais été décrite par aucun Ecrivain en Médecine ; il ajoute que cette maladie ne fait

jamais seule une épidémie, & que ses boutons qu'on ne sauroit appeler pustules, s'affaissent quelquefois lentement, & peu à peu dans l'espace de trois jours, sans se rompre & sans former aucune croute ; que d'autrefois ils se rompent à leurs sommités, épanchent la plus grande partie de leur sérosité, & forment une petite croute mince & rougeâtre, dont le volume est deux fois moindre que celui qu'avoit eu la vésicule dans son état, qu'après sa chute, elle laisse ordinairement la place marquée d'une tache violette.

Si M. de Baux eût eu connoissance d'un ouvrage intitulé : *la Vérole volante* ou *petite Vérole volante*, dont nous avons rendu compte dans notre Journal du mois de Septembre 1759, il n'auroit pas avancé que cette maladie n'a jamais été décrite par aucun Ecrivain en Médecine. Il auroit vu un ouvrage, qui sans être volumineux, est un Traité fini & parfait sur cette matière. La première Partie renferme l'Histoire médicale & complète de la petite vérole volante, on y passe en revue les sentimens de tous les Auteurs sur cette maladie, les traitemens qu'ils nous en ont donnés ; la seconde est le tableau d'après nature de cette maladie qui est différent de celui de M. de Baux. On y voit & avec preuve que la petite vérole volante est quelquefois épidémique, qu'un des signes commémoratifs de la petite vérole volante est une tache livide

& sans profondeur, & non pas une tache violette qui est la marque caractéristique de la petite vérole, & qui annonce que cette dernière maladie n'avoit pas un siége dans l'épidémie, mais dans le corps même de la peau dont les vaisseaux sanguins se sont excessivement dia-

latés dans le tems de l'inflammation & dans le travail de la suppuration, &c. (1).

(1) Ce petit ouvrage sur la vérole, auquel l'Auteur compte faire des additions, se vend chez d'Houry, rue de la Vieille Bouclerie.